

07 nov 2008 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 7 novembre 2008

Défense : marchés publics

Achat de munitions 20 mm au profit des avions F-16

Achat de munitions 20 mm au profit des avions F-16

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la conclusion de deux contrats, selon la procédure négociée sans publicité, pour l'acquisition de munitions 20 mm au profit des avions F-16 de la Défense belge.

Le premier contrat concerne l'achat de 28.000 EA munitions réelles auprès du fabricant unique NAMMO RAUFOSS (Norvège). Le second contrat concerne l'achat de 122.400 EA munitions d'exercice et 12.000 EA munitions traçantes auprès du gouvernement américain, en Foreign Military Sales (FMS).

Ces acquisitions permettront de mettre à niveau les stocks nécessaires de munitions réelles, traçantes et d'exercice pour la période de 2009 à 2011.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>